

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3515 - JEUDI 20 JUIN 2019

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Accord trouvé sur la répartition des ministères régaliens



L'Hôtel du gouvernement à Kinshasa-Gombe

Les tractations autour de la formation du gouvernement entre les deux composantes majeures de la coalition, en l'occurrence le Front commun pour le Congo et le Cap pour le changement, sont en passe d'atteindre leur dénouement. Les derniers points de désaccord portant notamment sur la répartition des ministères régaliens entre les deux composantes auraient finalement été vi-

dés. C'est ce qui ressort des couloirs de l'hôtel du fleuve où les délégués des deux camps ont pris leur quartier.

Actuellement, à en croire des sources, les négociations se trouveraient à l'étape de l'harmonisation des noms qui doivent occuper les différents ministères. Autant dire que la publication du gouvernement est plus qu'imminente. [Page 2](#)

ENJEUX DE L'HEURE

Mbusa Nyamwisi suspend sa participation aux activités de Lamuka



Le responsable du RCD/K-ML vient de créer la sensation en faisant part, dans une correspondance adressée à l'actuel coordonnateur de Lamuka, Moïse Katumbi, de sa décision de suspendre sa participation aux activités de la plate-forme. Il espère ainsi être libre pour se consacrer entièrement à la lutte contre l'insécurité qui gangrène l'est du pays, notamment les

territoires de Beni-Butembo et la province de l'Ituri mais aussi contre l'épidémie à virus Ebola qui ravage la région. L'ex-seigneur de guerre fait savoir qu'il a décidé d'apporter sa contribution au président Félix Tshisekedi, avec qui il a eu des contacts très poussés dans ce sens. Des contacts qui n'ont pas échappé à la connaissance de ses pairs du présidium. [Page 3](#)

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Restitution de la mission de consultation des acteurs provinciaux

Le ministère de tutelle va organiser, à partir d'aujourd'hui jusqu'à demain, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement, un atelier pour présenter les résultats du travail effectué sur le terrain, dans le cadre des changements envisagés dans le secteur. La rencontre mettra en présence toutes les parties prenantes impliquées dans le processus de la réforme de l'aménagement du territoire. L'objectif est de produire une synthèse des rapports des missions déployées dans les vingt-six provinces pour collecter les données sur les problématiques de l'aménagement du territoire. [Page 3](#)

JUSTICE

Le viol collectif d'une mineure de 13 ans jette Kinshasa dans l'émoi



Des élèves devant leurs salles de classe

L'affaire du viol collectif sur une mineure de 13 ans, élève à l'école Révérend Kim, continue de provoquer des remous. La défense et l'opinion se disent offusquées par le verdict rendu, le 17 juin, par le tribunal d'enfants siégeant à Kinshasa. Les organisations de la société civile ainsi que les mouvements citoyens projettent une marche de colère aujourd'hui à Kinshasa pour protester contre la sentence des juges condamnant deux des accusés et acquittant les cinq autres.

Entre-temps, les avocats de la victime comptent interjeter appel. Sur les réseaux sociaux, des appels au soutien à la victime sont lancés. Plusieurs organisations sont également impliquées pour faire éclore la vérité. [Page 4](#)

ÉDITORIAL

Bond

Le bond dont il est ici question concerne l’humanité dans son ensemble. Il est annoncé par l’Organisation des Nations unies dans un rapport sur la démographie publié à New York, en début de semaine, qui met en avant deux mouvements dont les répercussions sur les équilibres mondiaux seront à coup sûr considérables :

° Premier mouvement, l’augmentation de deux milliards d’êtres humains d’ici à l’an 2050, autrement dit dans les trente années à venir. Forte actuellement de 7,7 milliards d’hommes, de femmes, d’enfants, la population mondiale en comptera 9, 7 milliards en 2050 et sans doute près de onze milliards en 2100 si les tendances actuelles se confirment.

° Second mouvement, tout aussi spectaculaire, l’Afrique à elle seule fera vivre un terrien sur quatre, autrement dit abritera plus de deux milliards d’hommes, de femmes et d’enfants, avec cette caractéristique complémentaire que l’Afrique subsaharienne – c’est-à-dire la nôtre – aura doublé entre-temps et sera de ce fait la zone géographique la plus peuplée, la plus jeune de la planète.

Gardons-nous de tirer des conclusions hâtives des données ainsi rendues publiques par la Maison de verre à Manhattan, mais ayons conscience que la combinaison du vieillissement des peuples de l’hémisphère nord et la formidable poussée des peuples de l’hémisphère sud aura des conséquences stratégiques majeures. Que, par conséquent, l’influence de l’Afrique noire, notre Afrique, dans la conduite des affaires mondiales, grandira bien au-delà de ce que nous imaginions jusqu’à présent.

Il nous revient, dans ce contexte, de réfléchir enfin sérieusement au changement de la gouvernance mondiale que la poussée démographique en cours aura inévitablement à plus ou moins brève échéance. En raison de ses effets économiques, financiers, politiques, stratégiques, cette poussée générera un rééquilibrage global qui sera d’autant plus positif pour notre continent que nous aurons su l’anticiper.

L’observation attentive des actions que déploient les grandes puissances sur le sol africain montre qu’il est temps de conduire cette réflexion collective.

Le Courier de Kinshasa

FORMATION DU GOUVERNEMENT

FCC et Cach s’accordent sur la répartition des ministères régaliens

Les tractations des deux plates-formes autour de la composition de l’exécutif national sont en passe d’atteindre leur dénouement.

Les nouvelles en provenance de l’hôtel du fleuve, où les négociateurs des deux camps se sont retrouvés encore hier pour parfaire leur compromis politique, renseignent que les derniers points de désaccord ont été finalement vidés. En effet, indiquent des sources au faite du dossier, un consensus se serait finalement dégagé autour du partage des ministères régaliens qui constituait, jusqu’il y a quelques jours, la pierre d’achoppement des travaux. Les deux chefs de file du Front commun pour le Congo (FCC) et du Cap pour le changement (Cach), à savoir Joseph Kabila et Félix Tshisekedi, auraient, à en croire des sources, mis de côté leur égo pour privilégier l’intérêt supérieur du pays qui passe, pour l’heure, par la formation du gouvernement Ilunkamba. Des concessions auraient été faites de part et

d’autres. Il en découle que les ministères régaliens tels que la Justice, la Défense et les Affaires étrangères reviendraient au Cach, question de donner un contenu à la présidence actuelle censée disposer de tous les leviers du pouvoir pour bien fonctionner. Le FCC entendrait gérer l’Intérieur avec un quota supplémentaire des portefeuilles à la hauteur de son poids politique. Cette étape passée, la répartition des postes ministériels devrait normalement se négocier sans anicroche. On n’en serait plus à la clé de répartition qui accordait 80% des postes ministériels au FCC, ne laissant au Cach que 20%. Cette grille de répartition a servi de base de discussion au Kongo central qui avait abrité les premières assises. Elle aurait été ramenée à des proportions normales sans trop minimiser l’équilibre des forces. A ce

sujet, on se souvient que le Cach a toujours refusé d’être à la traîne du FCC. La plate-forme kabiliste, pour sa part, a toujours brandi sa majorité acquise au parlement comme argument principal pour revendiquer la grosse part du gâteau. Se retrouvant dans une situation de coalition et non de cohabitation où le compromis prime sur le rapport des forces, le FCC et le Cach auraient finalement retrouvé la voie de la raison jusqu’à évoluer dans une logique du consensus. De sorte qu’aujourd’hui, à en croire des sources, les négociations se trouveraient à l’étape de l’harmonisation des noms qui doivent occuper les différents ministères. Autant dire que la publication du gouvernement n’est plus qu’une question d’heures.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PLATES-FORMES POLITIQUES

Mbusa Nyamwisi suspend sa participation aux activités de Lamuka

Décidément, l'ex-coalition électorale aujourd'hui muée en regroupement politique traverse une mauvaise passe à la suite des discordances qui caractérisent l'approche de lutte de ses animateurs face au nouveau pouvoir en place en République démocratique du Congo (RDC).

La cohésion affichée, il y a quelques jours, au niveau du présidium tournant, tend à céder le flanc aux ambitions des uns et des autres avec, à la clé, des agendas cachés difficiles à décoder. Le cas de Mbusa Nyamwisi est révélateur du malaise qui gangrène actuellement le leadership de Lamuka dont l'unité d'action et d'esprit est mise à rude épreuve. Le responsable du RCD/K-ML vient de créer la sensation en faisant part, dans une correspondance adressée à l'actuel coordonnateur de Lamuka, Moïse Katumbi, de sa décision de suspendre sa participation aux activités de la plate-forme. Dans une lettre datée du 17 juin, le leader de la communauté Nande au Nord-Kivu rappelle à ses pairs qu'il leur avait tenu informés, au cours de leurs échanges en Belgique, le 21 et 23 mars, et le 27 avril, de ses contacts avec le président de



Mbusa Nyamwisi

la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Des contacts qui, selon lui, visaient à lui créer un espace aux fins de

sa contribution à la lutte contre l'épidémie à virus Ebola et à l'insécurité qui sévissent à l'est du pays, notamment à Beni-Bu-

tembo et dans l'Ituri. Ancien seigneur de guerre, Mbusa Nyamwisi maîtrise mieux que quiconque les enjeux sécuritaires de la région et son apport dans la lutte contre l'épidémie à virus Ebola ne peut qu'être très attendu. Conscient du fait que certains aspects de l'approche arrêtée de commun accord avec les autorités du pays pour lutter efficacement contre les deux fléaux précités pourraient ne pas rencontrer l'adhésion de ses pairs, Mbusa Nyamwisi a préféré suspendre sa participation aux activités de ce regroupement politique. Il espère ainsi être libre pour se consacrer entièrement à la lutte contre ces deux fléaux. « *Un appel de pied à Félix Tshisekedi* » Au niveau du présidium de Lamuka, aucune réaction officielle n'est jusque-là exprimée. Nombre d'analystes voient dans cette démarche de Mbu-

sa Nyamwisi un appel de pied à l'endroit du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, à ce moment de grandes tractations politiques relatives à la formation du gouvernement. Cependant, sa quête d'un poste ministériel risquerait, d'après des analystes, d'être contrariée par l'ex-président, Joseph Kabila, avec lequel il a eu maille à partir durant son mandat et qui, malheureusement pour lui, aura son mot à dire dans le choix des membres du gouvernement en tant qu'autorité morale du Front commun pour le Congo, dans le cadre de la coalition avec le Cap pour le changement. Pour Félix Tshisekedi, c'est une bonne pioche pour fragiliser Lamuka en misant sur un allié de taille dans le Nord-Kivu, une région où l'autorité de l'Etat a souvent été mise à mal par l'existence des groupes armés qui y foisonnent.

Alain Diasso

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Restitution de la mission de consultation des acteurs provinciaux

Le ministère de tutelle va organiser, du 20 au 21 juin, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), un atelier pour présenter les résultats du travail effectué sur le terrain, dans le cadre des changements envisagés dans le secteur.

La rencontre mettra en présence toutes les parties prenantes impliquées dans le processus de la réforme de l'aménagement du territoire. Elle sera présidée par Wivine Mumba Matipa, ministre par intérim de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville. Globalement, l'objectif est de produire une synthèse des rapports des missions déployées dans les vingt-six provinces pour consulter les acteurs provinciaux et collecter les données sur les problématiques de l'aménagement du territoire, en vue d'élaborer la politique nationale du secteur, la loi-cadre à propos, un schéma national dans le domaine, et des guides méthodologiques pour produire des schémas provinciaux d'aménagement du territoire ainsi que des plans locaux. De manière spécifique, l'atelier aboutira à centraliser les contenus des guides d'entretien ;



La ministre Wivine Mumba Matipa

mettre en commun les problématiques du développement provincial ; dégager une synthèse des orientations et priori-

tés durant la mission de collecte des données dans les provinces. Il permettra ainsi aux firmes tounisiennes Studi et Idea Consult,

recrutées par le Pnud pour élaborer les différents documents d'aménagement du territoire, de présenter aux participants les données collectées afin de brosser un état de lieux de l'aménagement du territoire en République démocratique du Congo (RDC). Avec l'appui de l'agence onusienne, le ministère de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville ainsi que les deux firmes ont déployé des missions conjointes à travers les vingt-six provinces du pays. Réalisées en avril, mai et juin, ces missions avaient pour objectif de garantir l'implication opérationnelle des acteurs provinciaux dans les processus d'aménagement du territoire en cours. Concrètement, elles se sont focalisées sur des concertations, des échanges, des synergies et des activités de participation en vue de la problématisation concertée du développement

des provinces cibles et de définition des orientations en vue de l'élaboration des documents exigés. Elles ont été également une occasion, dans une approche participative, de rencontrer les autorités provinciales, les animateurs des divisions provinciales des ministères sectoriels, des établissements et services publics, des organisations de la société civile ainsi que des opérateurs économiques pour récolter les données, conformément au contenu du guide d'entretien préalablement conçu. Des séances de travail ont été organisées avec les acteurs provinciaux pour élaborer, selon les thématiques prévues dans le guide d'entretien, une problématisation du développement provincial, afin de proposer des orientations et définir les priorités.

Blandine Lusimana

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Des propositions de la FBCP pour des solutions aux problèmes des déplacés

En rapport avec la tenue de l'événement, le 20 juin, l'organisation non gouvernementale a déploré, ce mercredi, qu'il soit célébré en République démocratique du Congo (RDC) sans que des réponses concrètes ne soient apportées aux problèmes qui se posent aux réfugiés.

« Nous nous posons la question de savoir si on va toujours continuer à célébrer un événement auquel on ne trouve pas une solution », a fait observer la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), notant pourtant que 80% des dirigeants africains étaient des réfugiés, déplacés ou de la diaspora. L'organisation regrette le fait que la loi n°021/2002 du 16 octobre 2002 portant statut des réfugiés en RDC, publiée dans le Journal officiel, est restée lettre morte, alors que l'ancien président avait été lui-même réfugié en Ouganda et en Tanzanie.

Une institution dirigée au mépris des textes
Elle dénonce également la gestion de la structure en charge de réfugiés en RDC, la Commission nationale pour les réfugiés (CNR), au mépris des textes régissant ce secteur. « Le secrétaire permanent de la CNPR, parce qu'il est membre influent du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, est en train de diriger cette commission de sa



Emmanuel Adu Cole, le président de la FBCP/Adiac

propre manière, sans se référer au décret-loi portant statut des réfugiés en RDC », a souligné la FBCP, qui fustige aussi la pro-

cedure de nomination du secrétaire permanent de la CNR. Citant le décret-loi portant statuts des réfugiés, cette organi-

sation rappelle que la nomination d'un secrétaire permanent de la CNR doit être faite sur proposition des membres de cette structure, ce qui n'a pas été le cas depuis sa création. A en croire la FBCP, chaque ministre de l'Intérieur nomme quelqu'un de son choix sans se référer aux statuts de cette institution. « Pire encore, c'est depuis dix ans qu'aucun réfugié en RDC n'ait pu effectuer un voyage en dehors du pays sans la réinstallation dans le pays tiers parce que la société d'aviation exige un passeport biométrique et depuis lors, le HCR et la CNR ne sont pas capables d'établir ce passeport sur la convention de Genève de 1951 », a indiqué la FBCP, soutenant que la CNR n'a jamais rempli son devoir tel que défini par le décret-loi portant statuts des réfugiés en RD, en dehors de délivrance de la carte de réfugié pour une durée de deux ans. Elle ne dispose pas, depuis sa création en 2002, d'un budget de l'Etat et ne fonctionne que par de petites subventions données par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les

réfugiés (HCR) .
Le HCR complice
De l'avis de la FBCP, l'agence onusienne en charge des réfugiés, qui devrait intervenir, serait aussi « entrée dans la danse de l'Etat congolais ». Aussi attend-elle que l'Etat congolais applique strictement le décret-loi portant les statuts des réfugiés en RDC sous le n°021/2002 du 16 octobre 2002. Elle exhorte le président de la République à intervenir auprès de l'Assemblée nationale pour voter un budget pour la CNR, et à intervenir pour la nomination d'un secrétaire permanent conformément au décret-loi portant statuts des réfugiés. La FBCP souhaite que l'Etat congolais mette tout en oeuvre pour délivrer le passeport biométrique aux réfugiés sur son territoire, améliorer les conditions de vie des réfugiés et pour que le Comité urbain des réfugiés, suspendu pour des raisons non fondées, soit remis en place.

Lucien Dianzenza

15E SEMAINE MINIÈRE EN RDC

Le Haut-Katanga, la capitale mondiale des mines durant trois jours

La province du cuivre abrite le « RDCminingweek » du 19 au 21 juin au Pullman Grand Hotel de Lubumbashi. Les premiers chiffres officiels annoncent l'arrivée des délégations d'au moins cinquante pays et de plus de trois mille cinq cents experts miniers.

C'est parti pour trois jours de conférences et d'échanges techniques entre experts sur les grandes questions minières en RDC et même dans la région. Lubumbashi est le cadre choisi pour les travaux du « RDCminingweek » qui visent exactement à réfléchir sur l'avenir de la RDC et proposer des pistes de solutions sur l'amélioration du climat des affaires et des investissements dans ce secteur. Les chiffres prouvent déjà l'ampleur de la rencontre : trois mille cinq cents experts miniers et cinquante pays représentés dont la France, l'Allemagne, l'Afrique du Sud, le Mozambique, l'Australie, le Royaume-Uni et le Zimbabwe. Au moins trente-cinq sociétés minières sud-africaines vont prendre une part active à ces travaux, une preuve de plus de l'importance stratégique du pays de feu Nelson Mandela dans la région et particulièrement en RDC. « La RDC est un marché très important pour les fabricants sud-africains, en particulier



dans l'industrie minière », a précisé le ministère sud-africain de l'Industrie qui gère un des cinq pavillons aménagés expressément pour ces assises. Selon le programme, les sociétés sud-africaines vont exposer essentiellement leurs technolo-

gies et services miniers. En effet, dès le premier jour, le décor a bien été planté pour le début de la Semaine minière en RDC. Les échos en provenance de la capitale cuprifère annoncent un grand débat sur la grande question de l'énergie. Lors de la

première journée, le directeur commercial d'Afrique australe et orientale d'Aggreko, une société sud-africaine, a développé une thématique centrée sur la problématique du stockage sur la batterie comme solution durable pour rendre une entre-

prise minière plus efficace. Un sujet qui ne laisse pas indifférents les opérateurs miniers locaux. Plusieurs parmi eux, opérant particulièrement dans l'ex-Katanga, font état régulièrement d'un déficit criant en électricité, de l'ordre de plus de 1 200 MW (source minière locale) pour la province. Il est clair que ce déficit électrique explique en partie les difficultés de développement du secteur minier en RDC. Une meilleure offre s'avère indispensable pour engager la province et pourquoi pas l'ensemble du pays dans la voie de l'amélioration de la production énergétique. Pour rappel, la question minière continue à occuper une place de choix en RDC. Quatrième producteur mondial de cuivre, le pays vient en tête dans la fabrication du cobalt. Sa moyenne de production tourne autour de 66 000 tonnes par an et les réserves restent importantes. En apport au PIB du pays, le secteur minier vient en deuxième position (25 %), juste derrière l'agriculture (44 %).

Laurent Essolomwa

VIOLENCE SEXUELLE

Le viol collectif d’une mineure de 13 ans jette Kinshasa dans l’émoi

L’affaire fait grand bruit dans la ville. L’indignation est à son comble. Des élèves censés accorder la primauté aux études ont préféré arpenter, un soir, la voie inextricable du sexe en laissant libre cours à des fantasmes longtemps contenus.

Viol collectif prémédité, tel est le grief imputé à un groupe d’adolescents qui, dans la soirée du 17 mai, ont pris la liberté d’abuser d’une mineure de 13 ans, dans un appartement au centre-ville de Kinshasa. Le collège Révérend Kim où étudient la victime et ses bourreaux d’un soir n’avait visiblement plus leur contrôle en cette nuit fatidique. Loin de leurs encadreurs, lès élèves ont planifié, à leur insu, l’organisation d’une fête d’anniversaire qui se transforma en un véritable cauchemar pour les descendantes d’Eve. Les organisateurs, dont la tranche d’âge varie entre 15 et 17 ans, ont entraîné dans leur virée perverse les élèves des classes inférieures. La fête prit une pente glissante lorsqu’à forte dose d’alcool ingurgité, la libido se mit en transe, ne retenant plus ses effets rétifs dans une soirée où l’emprise sexuelle était si grande. Sur ces entrefaites, une jeune fille de 13 ans, représentant sans doute le maillon faible dans la dynamique vicieuse qui s’est enclenchée, subira un harcèlement à la limite de l’indécence de la part d’un des fêtards. Loin d’être une proie facile, la fille résista aux assauts de son courtisan. Ce dernier qui ne voulait rien lâcher, finit par trouver l’astuce. En un temps deux mouvements, une drogue était vite déversée dans le verre de la fille dont l’attention était détournée malicieusement. La suite est une série de scènes croustillantes dignes de pornographie. Six jeunes garçons en plus du commanditaire se retrouveront, à la queue leu leu, dans une pièce minuscule, faisant subir à leur victime inconsciente le supplice du sexe.

Un verdict complaisant

Lorsque les faits sont portés sur la place publique, la clameur est telle que d’aucuns imaginaient déjà le niveau de la peine qu’allaient encourir les violeurs. Coup de théâtre. Le tribunal pour enfant de la Gombe, où le dossier a été expédié, a rendu son verdict la veille de la date fixée, soit le 17 juin, à l’absence des avocats de la victime. Parmi les sept garçons ayant comparu dans ce dossier, deux ont été reconnus coupables. Le premier a été condamné pénalement puis transféré au Centre pénitentiaire et rééducation de Kinshasa pour cinq ans. Le second a écopé d’une réprimande puis remis à ses parents pour absence de complicité de viol. Les deux doivent payer la somme de dix mille dollars américains pour dommages et intérêts. Les cinq autres prévenus ont tous été simplement acquittés. Pendant ce temps, la fille violée présente des signes de lésions vaginales et de traumatisme qui requièrent le suivi d’un psychologue. Elle n’a hélas pu présenter ses examens de fin d’année. De quoi révolter les organisations de la société civile ainsi que les mouvements citoyens qui projettent déjà une marche de colère, ce 20 juin à Kinshasa, pour protester contre le verdict rendu par le tribunal. Entre-temps, les avocats de la victime comptent interjeter appel contre la décision du tribunal pour enfant condamnant deux des accusés et acquittant les cinq autres. Un verdict qui, dit-on, est sans commune mesure avec la gravité des faits. Dossier à suivre.

Alain Diasso

SEMAINE FRANÇAISE

L’accès à l’énergie électrique au menu d’une conférence-débat

L’Association congolaise pour les énergies renouvelables et décentralisées (Acerd) a organisé, en deuxième journée de l’activité tenue récemment à l’Institut français de Kinshasa, une rencontre autour de la problématique de l’accès à l’énergie électrique. Un sujet tiré du grand thème de l’événement axé sur la « Diversification et transformation pour un nouvel élan économique ».

L’Acerd a révélé, au cours de la conférence, que moins de 10 % des Congolais ont accès à l’électricité et 80 millions attendent d’être connectés au réseau d’utilisation d’énergies renouvelables décentralisées. Selon Denis Banlier, président d’Acerd et directeur adjoint d’Orange en République démocratique du Congo (RDC), ce réseau offre un avantage potentiel considérable en termes d’économie, de santé, de sécurité et de possibilités de se développer. L’accès à l’électricité n’est pas seulement l’énergie mais aussi l’amélioration des conditions de vie dans divers domaines : l’agriculture, la santé, l’éducation, etc. La problématique du déficit de l’accès à l’électricité est le cheval de bataille des entreprises qui cherchent des solutions énergétiques pour le développement en RDC. Yvonne Mbala, directrice de la société pétrolière Perenco, a parlé de la transformation de gaz libre en produit pétrolier pour pouvoir produire l’électricité à Moanda. Perenco, a-t-elle dit, ambitionne de mettre en œuvre une centrale à gaz en deux phases. La première de cent mégawatts et la seconde portera la capacité installée à deux cents ou deux cent cinquante mégawatts. D’après Yvonne Mbala, ce pro-

jet a pour but d’électrifier Moanda et de pouvoir débloquer plusieurs projets miniers dans le Katanga ainsi que des industries du Kongo central, sans oublier les besoins des ménages. Il permettra aussi d’électrifier la route qui mène vers la centrale d’Inga, jusqu’à Moanda. La directrice adjointe de Perenco a précisé que les travaux de construction de cette centrale à gaz prendront vingt-quatre mois. Pour sa part, Yannick Sukakumu, directeur des opérations de BBOX (entreprise spécialisée dans l’énergie solaire) a, dans son intervention, abordé le thème « Faire de la RDC un leader dans l’énergie », notamment au sein des ménages. Il a appelé la population à s’adapter à la source d’énergie solaire pour pallier les difficultés liées à l’approvisionnement en électricité dans les ménages. Pour résoudre le déficit d’énergie électrique, BBOX propose l’énergie solaire comme étant source de diversification de l’économie congolaise. L’entreprise met ainsi à la disposition de ses clients des kits (panneaux, une radio, une batterie et plusieurs appareils) ainsi que des systèmes plus grands pour alimenter les foyers et les petits bureaux dans les zones urbaines.

Martin Engimo

SUD-KIVU

La conférence sur les conflits fonciers s’achève aujourd’hui

Les assises de quatre jours tenues dans la ville de Bukavu, grâce à un financement des Pays-Bas, ont permis aux participants d’aborder plusieurs sous-thèmes, entre autres la sécurité foncière, le statut de la terre et tensions entre légitimité et légalité, l’impact des conflits liés à l’affectation de la terre (mines, agriculture, hydrocarbures, aires protégées, etc...

Les travaux ont été ouverts, le 17 juin, par le nouveau gouverneur de la province du Sud-Kivu, Théo Ngwabinjé Kasi, qui a exprimé sa gratitude aux partenaires au développement, à l’ONU-Habitat et à tous ceux qui contribuent aux efforts visant la médiation et la résolution des conflits fonciers en République démocratique du Congo (RDC). « Mon souhait est de voir la situation sécuritaire s’améliorer rapidement, ainsi que la nécessité de l’appui continu des partenaires et celui de l’ONU-Habitat dans le domaine foncier », a-t-il laissé entendre. Peu avant, le directeur du programme pays du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en RDC, Abel K. Walendom, a souligné que le choix du thème focalisé sur « Les conflits fonciers dans



Le directeur du programme pays de l’ONU-Habitat RDC, Abel K. Walendom, prononçant son allocution

l’est de la République démocratique du Congo » ne relevait pas d’un hasard. « Certes le foncier a toujours été question dans toutes les communautés humaines, principalement dans la partie est du pays, mais de nos jours, ses approches nouvelles peuvent

compromettre dangereusement la sérénité, la paix et la stabilité », a-t-il averti. Pour sa part, le maire de la ville, dans son discours, a mis l’accent sur la problématique de la pression démographique dans sa circonscription et qu’il était important, a ren-

chéri Bilubi Mechack, de se pencher sur cette question de la gouvernance foncière pour que la population vive dans un environnement décent. Quant à l’ambassadeur du Royaume des Pays-Bas en RDC, Gerard Michels, il a indiqué qu’une bonne gouvernance foncière

est un gage de paix, de sécurité et de stabilité accrues pour un Congo meilleur. A son tour, le chef de Bureau de la Monusco au Sud-Kivu, Karma oro, a rassuré les autorités provinciales de la détermination des Nations unies à continuer d’œuvrer à la réalisation d’une paix durable en RDC. Le secrétaire général au ministère provincial des Affaires foncières du Sud-Kivu, les membres des gouvernements provinciaux de trois provinces (Nord et Sud-Kivu, Ituri), les membres du bureau de l’Assemblée provinciale du Sud-Kivu, les chefs coutumiers et plusieurs hauts cadres de l’administration territoriale tant au niveau national que provincial, les représentantes de la Norvège et du DFID ont assisté à la cérémonie d’ouverture.

Blandine Lusimana

JOURNÉES EUROPÉENNES DE DÉVELOPPEMENT

Louison Mbombo dans le programme des jeunes leaders

Le Congolais de 23 ans fait partie des quinze jeunes du programme initié dans le cadre des journées européennes de développement qui se sont tenues à Bruxelles, les 18 et 19 juin, sur le thème « Réduire les inégalités : construire un monde qui ne laisse personne de côté ».

Fondateur en 2017 de l'Initiative Mbombo contre le paludisme (Solidariedade Na Mokili), une organisation à but non lucratif basée à Gungu, province du Kwilu, en République démocratique du Congo, Luison Mbombo est étudiant en médecine à l'Université fédérale de Minas Gerais, au Brésil. Sa structure, en partenariat avec Google et Microsoft, met en œuvre l'analyse de données et l'apprentissage automatique pour progresser dans la prévention et la recherche contre le paludisme, en levant des fonds



Louison Mbombo

pour le traitement, en fournissant une éducation sanitaire aux familles et aux professionnels de la santé et en distribuant des moustiquaires. Cette initiative a bénéficié à plus de dix millions de per-

sonnes depuis sa création. En 2017, Louison Mbombo a été récompensé par l'Unesco lors du Concours « Jeunesse citoyenne pour l'entrepreneuriat » pour le meilleur projet de prévention de la mortalité infantile due au paludisme. Son projet avait recueilli 53 360 voix lors d'un vote populaire initié par l'Unesco. Sa mise en place lui a été inspiré lors d'un cours sur la transmission du paludisme. Objectif: distribuer des moustiquaires et des médicaments contre le paludisme tout en aidant les gens à prendre conscience des risques que pose encore l'eau stagnante. Par ailleurs, Louison Mbombo a été sélectionné pendant la commémoration des 90 ans de l'Université fédérale de Minas Gerais parmi les personnes marquées par leurs expériences et qui ont également laissé leur empreinte en transformant positivement le monde. Le jeune entrepreneur social

se donne pour objectif de mettre en place un Centre international de prévention et de contrôle du paludisme dans vingt-sept pays fortement touchés par le paludisme en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Bien que le siège sera basé à Kinshasa, explique Louison Mbombo, les membres du centre travailleront à l'étranger et mèneront à tout moment des recherches sur le paludisme dans plus de vingt-sept pays, avec l'aide de la télémédecine. « Je suis à la recherche de partenaires pour relever ce défi majeur et pour être en contact avec des bailleurs de fonds potentiels en vue d'obtenir un soutien financier afin de réaliser ce projet, essentiel à l'atteinte de nombreux objectifs de développement durable », fait savoir Louison Mbombo.

Patrick Ndongidi

BOXE

Junior Ilunga Makabu félicité par le chef de l'Etat

Premier sportif du pays, le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a promptement adressé ses félicitations au pugiliste congolais, nouveau champion du monde de la version World boxing council (WBC) silver (argent).

Après sa brillante victoire face au Russe Dmitry Kudryashov, le 16 juin au KRK Ourallets de Lekaterinbourg, dans l'Oural en Russie, le mi-lourd congolais, Junior Ilunga Makabu, est redevenu le nouveau champion du monde de la version WBC. Au nombre des félicitations qu'il a reçues à travers le monde pour cette performance qui honore tout un pays, celles du président de la République. Epris de sport, Félix Tshisekedi a déclaré à son endroit:« Félicitations à Junior Ilunga, champion du monde des lourds légers WBC, l'un des plus prestigieux titres du noble art. Une source d'inspiration pour nos Léopards à quelques jours de la CAN 2019. Le Congo est fier de vous », selon les services de communication de la présidence. Se fondant sur cette victoire, le chef de l'Etat pense



Junior Ilunga Makabu arborant le drapeau congolais après sa victoire pour la ceinture mondiale WBC Silver

déjà aux Léopards qui vont prendre part à la phase finale de la trente-deuxième édition de la Coupe d'Afrique des nations, du 21 juin au 19 juillet, en Egypte. Au sujet du combat, le mi-lourd congolais (31 ans) a terrassé le Russe surnommé «The Russian Hammer» -le marteau russe- (33 ans), pourtant donné favori avant le combat. Il y a eu quelques frayeurs dans le camp congolais au deuxième round, mais Junior Ilunga Makabu a surmonté la mauvaise passe, avant finalement d'obliger l'arbitre de la partie à ar-

rêter le combat au cinquième round. C'est pour la troisième fois que Junior Ilunga Makabu remporte cette ceinture. Il l'a eue pour la première fois en juillet 2013, à Monte-Carlo, après sa victoire sur l'Ukrainien Dmytro Kucher, et la deuxième fois en août 2013, face à l'Américain Eric Fields, à Kempton Park, à Gauteng, en Afrique du Sud. Côté palmarès, le natif de Kananga totalise vingt-trois victoires sur vingt-cinq, dont vingt-deux par KO. Il n'a subi que deux défaites depuis ses débuts en professionnel. Selon son manager, Tarik Saad, Junior Ilunga Makabu va défendre sa ceinture le 30 octobre prochain. Le souhait du boxeur est de combattre à Kinshasa, date qui rappelle le combat du siècle entre George Foreman et Mohamed Ali, en 1974.

Martin Engimo

DÉCÈS DE MOHAMED MORSI

L'ONU réclame une enquête

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a revendiqué, le 18 juin, une enquête rapide et transparente sur les causes de la mort de l'ancien président égyptien, le 17 juin, à l'âge de 67 ans, après une audition devant un tribunal du Caire.

L'ancien président issu des Frères musulmans était en détention depuis juillet 2013, après sa destitution par son successeur Abdel Fattah Al-Sissi, alors chef de l'armée. Mohamed Morsi comparaisait au sein du complexe pénitentiaire de Tora, dans le sud de la capitale égyptienne.

« Alors que l'ancien président Mohamed Morsi était détenu par les autorités égyptiennes au moment de son décès, il incombait à l'État de veiller à ce qu'il soit traité avec humanité et à ce que son droit à la vie et à la santé soit respecté. Toute mort subite en détention doit être suivie d'une enquête rapide, impartiale, approfondie et transparente menée par un organe indépendant afin de clarifier les causes du décès », a déclaré le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, dans une note à la presse, rappelant que l'Egypte ayant ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques se doit de prendre des mesures pour protéger la vie des personnes privées de liberté.

Le porte-parole du HCDH a indiqué que des préoccupations avaient été exprimées concernant les conditions de détention

de Mohamed Morsi, notamment l'accès à des soins médicaux adéquats, ainsi qu'un accès suffisant à ses avocats et à sa

famille, au cours de ses six années de détention. « Il semble également avoir été maintenu en isolement cellulaire prolongé. L'enquête devrait donc également englober tous les aspects du traitement réservé à M. Morsi par les autorités afin de déterminer si les conditions de sa détention ont eu une incidence sur son décès », a ajouté Rupert Colville.

L'Egypte dénonce une « politisation »

En réaction à la demande par le bureau des droits de l'homme des Nations unies d'une enquête « munitieuse et indépendante », l'Egypte a accusé, le 19 juin, l'ONU de vouloir « politiser » la mort de Mohamed Morsi. Dans un communiqué, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Ahmed Hafez, a dénoncé « dans les termes les plus vifs » la demande onusienne après la mort en plein tribunal de l'ex-président, estimant qu'il s'agissait d'une « tentative délibérée pour politiser un cas de décès naturel ».

Des hommages de l'étranger

En Turquie, le gouvernement soutient les Frères musulmans et des milliers de personnes ont participé à Istanbul à une prière collective à la mémoire de Morsi. La veille, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, l'avait qualifié de « martyr ». L'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, exprimant lui « sa profonde tristesse » et l'Iran regrettant « une mort malheureuse ». Issu de la confrérie des Frères musulmans, interdite en Egypte, Mohamed Morsi avait pourtant été le premier et seul président civil et démocratiquement élu dans ce pays, après le Printemps arabe de 2011 qui avait poussé au départ le président Hosni Moubarak. Mais dans un pays où l'opposition a été sévèrement réprimée, peu de gens commentaient ouvertement le décès de l'ex-chef d'Etat. L'enterrement s'est déroulé dans la nuit de mardi, dans le quartier cairote de Medinat Nasr (est) bouclé par des policiers.

Josiane Mambou Loukoula



Le président Mohamed Morsi

FINANCE VERTE

43,1 milliards de dollars alloués au climat en 2018

Le montant record octroyé par les banques de développement l'année dernière, soit une hausse de 22% par rapport à 2017, et une croissance de 60% par rapport aux niveaux de financement avant la conclusion de l'Accord de Paris sur le climat en 2015, a été destiné à faire face au changement climatique.

Sur le montant de 43,1 milliards de dollars, 30,2 milliards (70% des financements) sont affectés aux actions de lutte contre le changement climatique, à travers la réduction des émissions. Les autres 30% (12,9 milliards de dollars) ont été alloués à des actions d'adaptation visant à réduire les conséquences du réchauffement climatique. Les principaux bénéficiaires de cette manne sont l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et les Caraïbes. Le directeur de l'efficacité énergétique et de la gestion du climat à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Josué Tanaka, a affirmé que « les banques de développement sont des acteurs clés dans la mobilisation des investisseurs privés et des grands investisseurs autour de la finance verte ».

« Nous ambitionnons de consacrer 40% de nos investissements à la finance verte, d'ici à 2020. Nous sommes également décidés à mobiliser une partie significative des investissements privés pour cette cause afin de compléter notre propre apport », a-t-il poursuivi.

En plus de cette allocation, les banques ont reporté 68,1 milliards de co-investissements nets provenant des secteurs privé et public, ce qui porte le total de la finance climatique à 111,2 milliards de dollars.

Noël Ndong

BOKO HARAM

Au moins quinze soldats tués dans l'attaque d'une base militaire

Des éléments de l'armée nigériane ont trouvé la mort dans l'attaque d'une base militaire par des combattants du groupe djihadiste Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, en proie à une sanglante insurrection armée depuis dix ans.

Des hommes soupçonnés d'appartenir à la faction de l'Etat islamique en Afrique de l'ouest (Iswap) ont pris d'assaut, lundi soir, une base militaire à la périphérie de la ville de Gajiram, à 80 km de la capitale régionale, Maiduguri. « Les corps de quinze soldats ont déjà été retrouvés dans le cadre des opérations de recherche et de secours », a déclaré le 18 juin, à l'AFP, un officier de l'armée nigériane sous couvert d'anonymat. « Ce chiffre pourrait changer étant donné que les opérations (de recherches) sont toujours en cours et que de nombreux soldats manquent toujours à l'appel », a-t-il ajouté.

Une autre source militaire jointe au téléphone a confirmé ce bilan. « Quinze soldats ont payé le prix suprême, leurs corps ont été retrouvés et la recherche d'autres soldats portés disparus continue », a précisé cette source.

Les jihadistes ont emporté des armes et des véhicules après avoir mis en déroute l'armée et incendié la base, causant d'importants dégâts, selon les deux sources militaires.

Arrivés à bord de neuf pick-up, « ils ont délogé les soldats de la base après des combats », avait confié plus tôt à l'AFP une autre source sécuritaire sous couvert d'anonymat.

Selon des témoignages d'habitants, les jihadistes sont ensuite entrés

dans la ville de Gajiram, où ils ont pillé des magasins et tiré des coups de feu en l'air, obligeant les habitants à se réfugier dans leurs maisons ou à fuir en brousse.

« Les hommes armés ont pénétré dans la ville vers 18h 00 après avoir vaincu les soldats de la base », a déclaré Mele Butari, un habitant de Gajiram. « Ils sont restés près de cinq heures. Ils sont entrés par effraction dans les magasins et ont pillé les stocks de nourriture », a-t-il témoigné, poursuivant: « Ils n'ont blessé personne et n'ont fait aucune tentative pour attaquer les gens qui s'étaient réfugiés dans la brousse ou chez eux ».

Des habitants ont vu, le matin du 18 juin, des soldats revenir vers la ville depuis la brousse environnante, probablement après avoir fui durant l'attaque.

Trois bases en un mois

L'insurrection lancée par Boko Haram en 2009 dans le nord-est du Nigeria et sa répression par l'armée ont fait plus de vingt-sept mille morts et 1,8 million de personnes ne peuvent toujours pas regagner leur foyer. Elle a aujourd'hui gagné le Niger, le Tchad et le Cameroun voisins.

Gajiram et la base militaire attenant ont été attaquées à plusieurs reprises par les jihadistes. Des dizaines de bases militaires ont été at-

taquées depuis un an par la faction affiliée au groupe Etat islamique, qui cible principalement l'armée et les symboles de l'Etat.

Depuis début juin, c'est au moins la troisième attaque contre une base recensée par l'AFP dans le nord-est du pays.

La semaine dernière, l'Iswap a revendiqué l'attaque de la base militaire de Kareto, également située dans l'Etat du Borno, affirmant avoir tué vingt soldats. Des sources sécuritaires avaient fait état de « plusieurs morts », sans donner de bilan précis.

Et le 4 juin, la même faction avait revendiqué une série d'attaques contre cinq bases militaires de la région, parlant de quatorze soldats tués. Ces allégations n'ont pu être vérifiées de manière indépendante, mais une source militaire a cependant confirmé que cinq soldats avaient été tués dans la base de la ville de Marte (Etat du Borno).

Par ailleurs, au moins trente personnes ont été tuées et quarante autres blessées à Konduga (nord-est), dimanche, dans un triple attentat-suicide attribué cette fois à la faction loyale au leader historique de Boko Haram, Abubakar Shekau. Il s'agissait de l'une des attaques les plus meurtrières de ce groupe djihadiste contre des civils depuis des mois dans cette région.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

BASSIN DU CONGO

La Banque mondiale soutient l'axe fluvial Kinshasa-Brazzaville-Bangui

L'institution de Bretton Woods et ses partenaires, notamment les deux Congo, la Centrafrique et la Cicos ont convenu récemment, au cours d'une réunion tenue à Kinshasa, de la nécessité de prévoir un programme global d'investissement qui intègre un chronogramme avec des phases successives d'exécution.

Après des communications faites sur le projet, les participants ont débattu des questions relatives aux fondamentaux à prendre en compte, des solutions techniques sur l'entretien des voies navigables (dragage, balisage, franchissement des seuils, etc.), de la mobilisation des contributions financières des Etats, la coordination du projet et sa durabilité.

Ils ont estimé que le mandat de la Cicos (Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha) cadre bien avec ce projet. Aussi ont-ils exprimé leur satisfecit pour l'initiative de la Cicos auprès de la Banque mondiale, tout en relevant la

nécessité de pérenniser les actions du projet qui pourra être inscrit dans la durée.

L'intérêt de prendre en compte certains cours d'eau intérieurs, notamment les rivières Lua et Mongala, en République démocratique du Congo, et les limites institutionnelles de la Cicos liées à son champ de compétence circonscrit au tronçon de base (chapitre 4 de l'Accord), a été également souligné. Il en est de même du renforcement des missions de la Cicos en faisant évoluer son cadre institutionnel ; de la priorisation de la navigabilité et l'adaptation des équipements aux besoins du projet ; l'amélioration des

conditions de travail des personnels navigants; etc.

À cet égard, des recommandations ont été faites, entre autres, la mise en place d'un groupe de travail mixte chargé de finaliser le processus d'élaboration du projet (collecte et traitement de la documentation, mise en forme, planification des réunions de préparation,...) ; la création, au moment opportun, d'une cellule de coordination du projet sous la conduite de la Cicos incluant les représentants des trois Etats concernés ; la réflexion sur un mécanisme de financement pour assurer la durabilité des résultats du projet.

Guillaume Ondzé

BRÈVES

CÉDÉAO

Les ministres des Finances et gouverneurs de banque centrale des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) se sont réunis à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour discuter sur le projet de la monnaie unique devant remplacer le franc CFA, d'ici à 2020. De nombreuses questions ont été abordées par les experts. Il s'agira des nom et symbole de la future monnaie unique, du choix du régime de change et du modèle de banque centrale. Le ministre ivoirien des Finances, Adama Koné, a reconnu que de nombreux défis restaient à relever, jusqu'à l'achèvement du projet. Ceux-ci sont essentiellement liés aux obstacles à la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes à l'intérieur de l'espace Cédéao.

TUNISIE

La Banque mondiale a accordé à la Tunisie deux prêts d'un montant cumulé de cent soixante-quinze millions de dollars destinés à financer deux projets dans le domaine de la transformation numérique de l'économie. Le premier projet -doté de soixante-quinze millions de dollars- vise à accroître l'accès des start-up et des petites et moyennes entreprises innovantes aux financements, afin de favoriser leur croissance. Le second concerne la transformation numérique pour des services centrés sur l'utilisateur. D'un montant de cent millions de dollars, ce projet soutiendra une démarche de promotion des technologies appliquées à l'administration publique (ou GovTech), pour l'amélioration des systèmes de protection sociale et d'éducation.

MAROC

La cession d'une participation de 8% de Maroc Telecom va rapporter neuf cent vingt millions de dollars aux caisses de l'Etat, selon le prospectus relatif à l'opération. Une participation de 6% composée de 52,74 millions d'actions sera vendue en bloc à des investisseurs institutionnels locaux tels que les fonds de pension, les compagnies d'assurances et les banques, au prix unitaire de 13,2 dollars. Les 2% restants seront cédés sur la Bourse de Casablanca par la voie d'une offre publique au prix de 12,9 dollars par action, entre le 26 juin et le 5 juillet. La cession de la participation de 8% réduira la participation de l'Etat dans Maroc Telecom, de 30% à 22%. L'opérateur coté sur la bourse de Casablanca et Euronext Paris est détenu à 53% par le groupe émirati Etisalat. Outre le Maroc, Maroc Telecom dispose de filiales au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Togo, en République centrafricaine et au Tchad.

AFRIQUE

Vingt et un scientifiques ont reçu des subventions, allant jusqu'à cent mille dollars chacun, de l'initiative Climate research for development pour des recherches sur le changement climatique. Ces études porteront sur la science climatique, ses applications et ses implications en matière de politique, de développement et de décisions communautaires. Les scientifiques lauréats viennent du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Ghana, de l'Ethiopie, de Madagascar, de Namibie, de l'Ouganda, du Sénégal et du Zimbabwe. L'octroi de ces subventions marque le début d'un programme qui permettra de développer et de faire croître en Afrique un pool de jeunes scientifiques capables de conduire des recherches qui fourniront des faits scientifiques susceptibles d'éclairer les politiques et les plans d'une économie durable et résiliente au climat.

MOZAMBIQUE

Le pays s'attend à un volume de marchandises traité, via les infrastructures portuaires, à plus de cinquante millions de tonnes, d'ici à la fin de l'année. Cette prévision en hausse devrait dépasser les objectifs initialement fixés pour l'année 2019. Une augmentation qui serait, entre autres, due aux programmes d'amélioration des infrastructures et équipements de transport, pour desservir les ports du pays. Il s'agit, par exemple, de l'acquisition d'autocars et de locomotives pour le transport de marchandises et de passagers ; l'achèvement du chemin de fer Cuamba-Lichinga, du port polyvalent et de la ligne ferroviaire Nacala ; l'amélioration de la capacité de la ligne ferroviaire Ressano Garcia ; l'acquisition de matériel de surveillance maritime.

GABON

Les femmes sont mécontentes après la suppression du ministère dédié à l'Égalité. Depuis le remaniement du 10 juin, le ministère de la Famille, de la décennie de la femme et de l'égalité des chances n'existe plus au Gabon. Des femmes dénoncent un enterrement du programme d'égalité des chances, promesse de campagne d'Ali Bongo en 2016 de réserver un quota de 30 % aux femmes dans le gouvernement qui n'a pas été respectée; celles-ci étant « à peine 20 % ». Ce remaniement a aussi vu une baisse du nombre de femmes au sein du gouvernement. Victoire Lasséni Duboze, présidente du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix et le développement durable, dénonce, pour sa part, une infantilisation et une banalisation des femmes au Gabon.

MALI

Une nouvelle tuerie dans les localités de Gangafani et Yoro dans le cercle de Koro, non loin de la frontière avec le Burkina Faso, a fait « trente-huit morts et de nombreux blessés », a indiqué le gouvernement malien, selon un bilan encore provisoire. Dans le même temps, une embuscade contre une patrouille de l'armée plus au nord a occasionné des « pertes humaines et matérielles », d'après les Forces armées maliennes. Des bilans antérieurs avaient évoqué entre une vingtaine et une quarantaine de morts lors de cette attaque survenue lundi, dans deux villages dogons de cette région du centre du pays, où un massacre commis dans le village dogon proche de Bandiagara, le 9 juin, avait fait trente-cinq morts, dont vingt-quatre enfants.

Josiane Mambou Loukoula

EPT GROUP

ECOLE DE LA FRATERNITE

(ex-école des cadres)

Ecole conventionnée de type 1 en partenariat avec la Fondation Education Pour Tous

NOTRE AMBITION : FAIRE DE L'EXCELLENCE UNE RÉALITÉ !

INSCRIPTIONS À COMPTER DU 01 JUIN 2019

UNE ÉCOLE MODERNE OUVERTE SUR LE MONDE

- EFFECTIFS RÉDUITS
- SALLES CLIMATISÉES
- UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE
- CONNEXION À L'INTERNET
- APPRENTISSAGE DES LANGUES VIVANTES (FRANÇAIS, ANGLAIS, LINGALA)

📍 Baongo derrière le CCF
 📞 Secrétariat : +242.06.859.73.75
 ✉ Courriel : secretariat@eptgroup.fr 🌐 www.eptgroup.fr

AFRIQUE

Investissements directs étrangers en progression en 2018

A contre-courant à la tendance à la baisse à l'échelle mondiale (-13%), les investissements directs étrangers (IDE) ont progressé de 11 % sur le continent l'année dernière, pour s'établir à quarante-six milliards de dollars, d'après le dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

A l'origine, la hausse de la demande et des prix de certains produits de base ainsi que la croissance des investissements non liés à l'exploitation des ressources naturelles dans d'autres économies africaines, selon le document de la Cnuced. L'Egypte est le premier destinataire des IDE en Afrique (6,8 milliards de dollars en 2018), suivie de l'Afrique du Sud (5,3 milliards de dollars). Avec 4,3 milliards de dollars d'IDE en 2018, la République du Congo arrive en troisième position à l'échelle du continent, devant le Maroc (3,6 milliards de dollars) et l'Ethiopie (3,3 milliards de dollars). L'Afrique du Nord a reçu des investissements directs étrangers d'un montant global de quatorze milliards de dollars en 2018, ce qui représente une hausse de 7% par rapport à 2017. L'Afrique subsaharienne a attiré trente-deux milliards de dollars d'IDE, en hausse de 13%, par rapport à 2017. L'Afrique de l'est a enregistré neuf milliards de dollars d'IDE.

L'Ethiopie reste le premier pays destinataire d'IDE dans cette sous-région, tandis que le Kenya a reçu des flux d'IDE de 1,6 milliard de dollars (+27%). En Afrique de l'ouest, le montant global des IDE a baissé de 15 % en 2018, à 9,6 milliards de dollars, en raison des mauvaises performances du Nigeria (-43%, à deux milliards de dollars) et du Ghana (-8%, à trois milliards de dollars). Le rapport souligne, par ailleurs, que les zones économiques spéciales représentent un facteur de croissance des IDE sur le continent. Il en recense deux cent trente-sept réparties sur trente-huit pays africains. « Bien que l'objectif de ces zones sur le continent, surtout en Afrique subsaharienne, soit d'améliorer le secteur manufacturier et les exportations dans les industries où la main-d'œuvre est peu qualifiée, comme le textile et le prêt-à-porter, certains pays ciblent des secteurs diversifiés ayant une plus grande valeur ajoutée », précise le document.

Noël Ndong

AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES RÉFUGIÉS

Le HCR appelle les Etats à coopérer efficacement

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des réfugiés, ce 20 juin, l'agence onusienne a publié son rapport annuel, invitant les gouvernants à se montrer exemplaires et solidaires pour faire face à la situation des déplacés.

Dans son rapport, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) souligne que parmi les facteurs des déplacements forcés, figurent les guerres, les violences et la persécution. Ce sont ces éléments qui ont propulsé les déplacements forcés dans le monde, s'illustrant par un nouveau record, notamment avec environ soixante-huit millions de personnes déracinées. Et, dans ces statistiques, vingt-cinq millions sont des réfugiés qui ont fui leurs pays pour échapper au conflit ou à la persécution. « Il s'agit là, d'un accroissement et d'une forte augmentation jamais enregistrés par le HCR pour une seule année. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'asile qui étaient toujours en attente de l'obtention du statut de réfugié au 31 décembre 2017 a augmenté d'environ trois cent mille personnes alors que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont au nombre de quarante millions. Et, les pays en développement sont les plus affectés », indique le HCR, avant de lancer un appel à la solidarité des pays d'accueil. Pour l'agence onusienne, dans un monde où chaque jour la violence force des milliers de familles à fuir leur foyer pour survivre, il est crucial pour la

communauté internationale de se montrer solidaire avec les réfugiés. « L'agence des Nations unies pour les réfugiés avait appelé, en 2016, la communauté internationale à soutenir son travail et à se montrer plus solidaire avec les réfugiés. Dans le même esprit, elle appelle cette année les communautés et les entreprises partout dans le monde à soutenir les réfugiés », conclut-elle, tout en signifiant qu'en 2016, elle avait lancé une pétition afin d'envoyer un message clair aux gouvernements pour qu'ils réfléchissent sur la question liée à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés. Cette pétition demande aux gouvernements d'assurer que chaque enfant réfugié soit scolarisé, chaque famille réfugiée puisse vivre en lieu sûr, chaque réfugié puisse travailler ou acquérir de nouvelles compétences afin de contribuer à communauté. « En cette Journée mondiale des réfugiés, nous rendons hommage à la force, au courage et à la persévérance de millions de réfugiés. C'est aussi l'occasion pour le grand public de montrer son soutien aux familles déracinées », a spécifié le HCR.

Rock Ngassakys

Egypte 2019

Les Taifa Stars avec leur goleador Mbwana Samatta (groupe C)
Largement composée de joueurs évoluant au pays et sur le continent, la Tanzanie compte sur son buteur d'exception, Mbwana Samatta, meilleur joueur africain du championnat belge. Avec trente-deux buts en cinquante et un matchs joués cette saison avec son club de Genk, l'ancien buteur du TP Mazembe est l'atout numéro 1 de la sélection tanzanienne. Autour de lui, la grande majorité des joueurs évolue dans le championnat local (quatorze) ou des clubs du continent (six). Avec cette génération, sortie deuxième de son groupe (derrière l'Ouganda, devant le Lesotho et le Cap-Vert), la Tanzanie retrouve la compétition trente-neuf ans après son unique participation. Dans le cadre de sa préparation, l'équipe entraînée par le Nigérian Emmanuel Amunike (champion d'Afrique 94) a échoué de peu contre l'Egypte (0-1 le 13 juin) avant de faire jeu égal avec le Zimbabwe (1-1, le 16 juin). Avec un but, son dix-huitième en sélection, de l'inévitable Samatta...

Les vingt-trois Taifa Stars de Tanzanie
Gardiens : Aishi Manula (Simba SC), Metacha Mnata (Mbao FC), Aron Kalombo (Tanzania Prisons)
Défenseurs : Hassan « Kessy » Ramadhan (Nkana FC/Zambie), Gadiel « Michael » Kamagi et Kelvin Yondani (Young Africans), Ally Mtoni (Lipuli FC), Erasto Nyoni et Mohamed Hussein (Simba SC), Aggrey Morris (Azam FC).
Milieux de terrain : Himid Mao Mkami (Petrojet FC/Egypte), Feisal Salum (Young Africans), Vicent Philipo (Mbao FC), Frank Domaro et Mudathir Yahya (Azam FC).
Attaquants : Yahya Zaydi (Ismaily/Egypte), John Bocco (Simba SC), Thomas Ulimwengu (JS Saoura/Algérie), Farid Mussa (Tenerife B/Espagne/3e division), Simon Msuva (Difaa El Jadidi/Maroc), Mbwana Aly Samatta (Genk/Belgique), Rashid Mandawa (BDF/Botswana), Abdillahie « Adi Yussuf » Mussa (Blackpool/Angleterre/3e division).



Mwana Samatta, ici lors du match de préparation contre l'Egypte, sera le principal argument de la Tanzanie (TFFacebook)

Le Kenya avec son vice-champion d'Europe, Victor Wanyama (groupe C)
Sébastien Migné, qui a ramené le Kenya à la CAN après 14 ans d'absence, pourra compter sur son finaliste de la Ligue des

champions Victor Wanyama et sur son buteur, Michael Olunga. Quinze ans après la participation des Harambee Stars de Dennis Oliech, le Kenya fait son retour en Coupe d'Afrique des nations. Arrivé en mai 2018, après son départ du Congo, Sébastien Migné a



Les Kenyans, très chics dans leur tenue officielle, avec le kiné Olivier Henneuse, l'entraîneur principal Sébastien Migné et son adjoint Guillaume Coffy, trois anciens du staff des Diables rouges (FKFacebook)

mené l'équipe à la deuxième place d'un groupe F particulier (réduit à trois après la disqualification de la Sierra Leone). Le Kenya s'appuiera sur un collectif solide composé principalement de joueurs évoluant en Afrique (11) ou dans des championnats « mineurs ». Mais, le technicien français pourra compter sur l'un des meilleurs milieux de terrains du continent : Victor Wanyama. L'ancien joueur du Celtic a souvent été blessé, mais a terminé la saison comme titulaire, participant à la fin de saison canon de Tottenham (15 de ses 22 matchs, dont 5 en Ligue des champions, ont été joués depuis février 2019). Outre son musculeux capitaine, le Kenya mise aussi beaucoup sur l'efficacité de Michael Olunga, qui totalise 14 buts en 32 sélections. Surfant sur sa bonne dynamique (une victoire, contre Madagascar, et un nul contre la RDC, en matchs de préparation les 6 et 15 juin), le Kenya devra élever son niveau pour sortir d'un groupe C de haute facture (Algérie le 23 juin, Tanzanie le 27 juin et Sénégal le 1er juillet).
Les 23 Harambee Stars du Kenya
Gardiens : Patrick Matasi (St-George/Ethiopie), John Oyemba (Kariobangi Sharks), Faruk Shikalo (Bandari FC)
Défenseurs : Musa Mohammed (Nkana FC/Zambie), Bernard Ochieng (Vihi-ga United), Joseph Okumu (Real Monarchs/Emirats-Arabs-Unies), Abud Omar (Sepsi/Roumanie), Joash Onyango et Philemon Otieno (Gor Mahia), Eric Ouma (Vasalunds/Suède), David Owino (Zesco United/Zambie)
Milieux : Ismaël Gonzalez (Las Palmas/Espagne/2e division), Erick Johanna (IF Brommapojkarna/Suède), Francis Kahata (Gor Mahia), Ovella Ochieng (Vasalunds/Suède), Dennis Odhiambo (Sofapaka), Johanna Omollo (Cercle Bruges/Belgique/2e division), Ayub Timbe (Beijing Rehne/Chine), Victor Wanyama (Tottenham/Angleterre), Paul Were (Trikala/Grèce/2e division)
Attaquants : John Avire (Sofapaka), Masud Juma (Al-Nasr/Liban), Michael Olunga (Keshiwa Reysol/Japon)

Camille Delourme

AGRICULTURE

Exploiter le potentiel innovant pour faire face à la sécheresse

Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, a invité à l'utilisation des outils de hautes technologies afin de lutter contre la désertification et la sécheresse dans le monde.

« Exploiter le potentiel des innovations agricoles, que ce soit des solutions simples ou des technologies satellitaires, contribuera à empêcher la sécheresse de se transformer en famine et évitera non seulement la désertification mais aussi des déplacements forcés des populations », a déclaré le directeur général de la FAO, le 17 juin à Rome, en Italie, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse. Selon lui, les agriculteurs devraient s'orienter vers des solutions très simples, à côté des technologies géo-spatiales. « Il est quasiment impossible de prévenir l'apparition d'une sécheresse, mais nous pouvons éviter qu'une sécheresse se transforme en famine et entraîne des déplacements de la population », a-t-il précisé. José Graziano da Silva a, par ailleurs, révélé que les agriculteurs et le secteur agricole absorbaient plus de 80% de toutes les pertes et dégâts occasionnés par la sécheresse, une des principales causes de la hausse des souffrances liées à la faim ces trois dernières années. Pour sa part, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, pense que la protection et la restauration de la terre pourraient aider à réduire les mi-

grations forcées, à améliorer la sécurité alimentaire et à stimuler la croissance économique. De même, elles pourraient aider à lutter contre les urgences mondiales liées au climat. « Chaque année, le monde perd vingt-quatre milliards de tonnes de sol et la dégradation des terres arides contribue à réduire chaque année de 8% le produit intérieur national des pays en développement », a-t-il fait savoir. En vue de faire face à cette situation, la FAO a lancé, en 2017, une nouvelle version du WaPOR, une application en libre accès qui distille des données satellitaires en temps réel pour surveiller la productivité des terres et de l'eau en Afrique et au Proche-Orient. La version 2.0 de cette organisation onusienne mise à jour offre une meilleure méthodologie et couvre trois pays supplémentaires avec une résolution spatiale de cent mètres, notamment en Irak, au Soudan et au Niger. Avec ces derniers ajouts, le nombre total de pays couverts par cette résolution s'élève maintenant à vingt et un. Afin de soutenir l'initiative, le gouvernement des Pays-Bas a alloué 2,5 millions de dollars au développement de la base de données du WaPOR et à son introduction dans d'autres régions pour une période de deux ans (2019-2020).

Gloria Imelda Losselé (stagiaire)

SOPÉCO

Une panoplie de revendications à l'endroit de la tutelle

Les agents de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco), réunis en assemblée générale extraordinaire, le 18 juin à Brazzaville, ont réclamé plusieurs droits, notamment le versement de seize mois de salaire impayés, pour la période 2017-2018.

« La direction générale demande aux agents de travailler pour avoir des recettes, mais en contrepartie, ces derniers ne perçoivent pas leurs salaires », a déploré le secrétaire général de la Fédération des syndicalistes de la poste, Franck Siassia Mikouiza, lors de l'assemblée générale extraordinaire. Les travailleurs ont demandé à la direction générale de mettre à la disposition de chacun d'eux la notification et la modalité de paiement de son dû. Ils ont de même sollicité leur implication dans la négociation avec la Banque postale du Congo pour que soient reversés leurs dividendes, tout en signant un moratoire au regard de leur situation financière actuelle.

Le plan de carrière des agents (avancement) et tous les contrats de bail sont à revoir à la hausse, ont-ils estimé. Les agents souhaitent également que la tutelle mette en veilleuse la politique de réouverture des bureaux de poste qui ne font qu'enfoncer l'entreprise. Ils proposent, par ailleurs, la reprise des négociations entre l'administration et

l'intersyndicale pour ramener le climat de paix au sein de la société. En tant que garant de cette entreprise, le gouvernement a été appelé à résoudre le problème des impayés puis de recommander à la tutelle de régulariser les salaires de 2019. Au terme de cette rencontre, les agents ont dénoncé les mauvaises pratiques de la direction des ressources humaines, des affaires juridiques et du patrimoine (Drhajp). L'incompétence, selon eux, du responsable de cette direction dans sa gestion globale est la cause du mauvais fonctionnement de la Sopéco. Ils ont relevé que des stagiaires sont utilisés au détriment des agents qui ont toujours démontré leur professionnalisme et leur compétence dans leurs tâches respectives. Au regard des nombreux dysfonctionnements dans les procédures administratives de l'entreprise qui incombent, d'après eux, à la Drhajp, les agents ont sollicité le départ immédiat de son directeur dans les soixante-douze heures, a-t-on noté.

Lopelle Mboussa Gassia

« La direction générale demande aux agents de travailler pour avoir des recettes, mais en contrepartie, ces derniers ne perçoivent pas leurs salaires »,

GESTION DE CRISE

Les professionnels des médias en session de formation

Les journalistes des différents médias nationaux et correspondants des médias étrangers ainsi que les attachés de presse prennent part, du 19 au 20 juin à Brazzaville, à un atelier sur les techniques de communication en période de conflit. Le cas de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool est à l'étude.

L'atelier de renforcement des capacités des professionnels des médias est organisé par le Haut Commissariat à la réinsertion des ex-combattants en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). « Il s'inscrit dans le

cadre de la mise en œuvre du projet de consolidation de la paix et du démarrage du programme Démobilisation, désarmement et réintégration (DDR) dans le département du Pool », a ex-

pliqué le directeur de cabinet du ministre haut commissaire à la réinsertion, Albert Samba. Il s'agit, par ailleurs, selon lui, d'informer les professionnels des médias du processus de paix dans le Pool, communi-

quer sur l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, de rappeler la déontologie journalistique en période de crise... Le résultat attendu est de permettre aux professionnels

des médias de rendre fidèlement le vécu quotidien de la population bénéficiaire du programme DDR dans le département du Pool, a poursuivi Albert Samba à l'ouverture des travaux. Cet atelier se tient quelques jours après la plate-forme départementale de dialogue et d'échanges intra-communautaires tenue à Kinkala, chef-lieu du département du Pool. Pour le compte du Pnud, Mohamed Ag Rhissa a souligné l'importance de cet atelier en rappelant la dangerosité d'une mauvaise communication en situation de conflit ou de post-conflit. « Les professionnels des médias et attachés de presse des ministères doivent être bien informés pour mieux informer l'opinion, notamment des efforts de consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale dans le département du Pool », a-t-il indiqué.

Rominique Makaya

« Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de consolidation de la paix et du démarrage du programme Démobilisation, désarmement et réintégration (DDR) dans le département du Pool »



Des professionnels des médias en formation

VIE ASSOCIATIVE

L'Acap envisage de diversifier ses partenariats dans le domaine agricole

Le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), Vital Balla, a annoncé le 19 juin, à l'occasion de la clôture du 55e mois de l'amitié, couplée avec la célébration de la Journée nationale de l'amitié, l'arrivée prochaine d'une délégation russe au Congo.

Forte de ses quelque 4 973 cadres formés dans le domaine de l'agriculture, à travers le monde, l'Acap entend capitaliser cette expérience. En effet, cette ONG qui lutte contre la pauvreté a commémoré, du 23 mai au 19 juin, son 55^e mois de l'amitié sur le thème « Donnons la priorité à l'agriculture pour sortir le pays de la dépendance alimentaire ».

« La Russie nous avait rendu un grand service à l'époque de l'Union soviétique où beaucoup de nos jeunes cadres actuels ont été formés. Il est question aussi qu'une délégation de la Russie nous visite surtout dans le cadre de l'agriculture. Ils nous ont demandé d'attendre encore, en nous préparant pour nous retrouver à Brazzaville », a annoncé Vital Balla, lors de la clôture de l'évènement au Centre culturel russe. Le président de l'Acap a également souligné la nécessité de capitaliser l'expérience de leurs amis « Bamilékés », du Cameroun, qui ont mis, selon lui, l'accent du développement de leur pays dans la terre. Ces derniers, a-t-il expliqué, repartent souvent au village chaque week-end pour apporter de bonnes informations sur le travail de la terre à leurs parents. Ainsi,



Vital Balla entouré de Sergey Belyaev et de Rémi Massamba (président Acap Brazzaville) / Adiac

Vital Balla n'a pas écarté l'option d'organiser des échanges réciproques sur la promotion de l'Afrique centrale dans le domaine de l'agriculture lors du 56^e mois de l'amitié en 2020, d'autant plus que les Camerounais ont déjà donné leur accord. Notons que depuis quelques années, l'Acap lutte contre la pauvreté et son action majeure est tournée vers le travail de la terre, c'est-à-dire l'agriculture. Le directeur du Centre culturel russe, Sergey Belyaev, s'est félicité, dans son mot de bienvenue, du thème central qui est d'une importance capitale.

D'après lui, l'initiative du président de l'Acap devrait attirer l'attention de la société congolaise. Parlant de son pays, il a rappelé que l'Union soviétique était un grand importateur de blé pendant environ deux décennies. Mais, devenue Russie, le pays est maintenant le n°1 concernant l'exportation du blé sur les marchés internationaux. « Ce qui semble être paradoxal du fait que pendant des décennies, l'Union soviétique a été l'importatrice du blé des marchés internationaux. Cela démontre qu'on peut opérer des changements », a indiqué celui

qui est également conseiller de l'ambassade de la Fédération de Russie en République du Congo.

Le Rwanda, un exemple à suivre
Sergey Belyaev a, par ailleurs, partagé son récent témoignage sur le Rwanda à l'Acap. Le diplomate russe a séjourné récemment dans ce pays et noté un grand succès concernant l'agriculture. Il a, entre autres, cité le développement des cultures traditionnelles comme les bananiers et les nouvelles telles que le riz importé de l'Asie

et de l'Israël. « Bien sûr l'Etat a aidé avec l'irrigation, les semences et les connaissances qui étaient nécessaires... Pendant cinq ans, on a développé une nouvelle culture, c'est presque toute l'indépendance alimentaire que l'on peut observer dans ce pays qui n'a pas de ressources naturelles à l'exception d'un bon climat et les montagnes. Je pense que c'est un exemple qu'en Afrique on peut avoir des pays qui sortent des crises humanitaires, avec beaucoup de succès », a-t-il conclu, se disant ouvert pour une éventuelle coopération. Rappelons que plusieurs activités ont été organisées dans le cadre du mois de l'amitié. Il s'est agi, par exemple, de la journée d'amitié et de solidarité avec le peuple vénézuélien sur le thème « Un ami est un second soi-même ; car l'amitié, la solidarité et la paix servent de fondement à tous progrès » ; les causeries-débats sur « Comment l'agriculture est-elle un facteur de base pour la croissance économique et le développement? » ; « La vie, le temps, les antivaieurs composent un modèle pour la société ».

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

L'hygiène des mains évite plusieurs maladies

La direction générale de l'hygiène et de la promotion de la santé s'active à mettre la population à l'abri des maladies liées au manque de propreté.



Le Dr Jean Claude Emeka remettant un dispositif de lavement des mains à la morgue du CHU

« Au contact avec plusieurs objets, les mains contractent plusieurs virus et bactéries. Cela augmente les risques d'infection de la grippe, du rhume, de la gastro-entérite et d'autres maladies dues aux mains sales », a expliqué le Dr Jean Claude Emeka qui dirige la structure. Ainsi, sa direction a lancé une campagne de distribution des dispositifs de lavement des mains, notamment aux morgues du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, de l'hôpital de base de Makélékélé et de Talangaï. Selon une étude menée par l'Organisation

mondiale de la santé, l'hygiène des mains réduit de 30% les risques de diarrhée et de 25% les risques d'infections respiratoires. Ce qui permet de sauver 3% d'enfants de 0 à 5 ans. Le chef de service de la promotion de la santé, Lucien Emmanuel Francky Ibata, a indiqué que l'activité va s'étendre dans d'autres départements dont Pointe-Noire, la Cuvette, le Niari, la Bouenza etc., ainsi que dans des structures comme les centres de santé intégrés, les administrations publiques et les écoles.

Rominique Makaya

EDUCATION

L'amicale Balou-Constant prépare sa deuxième édition d'émulation

La cérémonie aura lieu le 29 juin, à Pointe-Noire, pour récompenser les élèves les plus méritants de la ville et du département du Kouilou.

L'Association Balou-Constant (ABC) est une organisation non gouvernementale qui promeut l'excellence, la compétition et la transparence des succès des écoliers. Pour sa deuxième édition d'émulation, elle va récompenser les meilleurs élèves par cycle. Une initiative qui consiste aussi à aider les parents à préparer à l'avance la rentrée scolaire prochaine. La deuxième édition est placée sous le parrainage du député-maire de la Ville de Pointe-Noire, Jean-François Kando. Une centaine d'élèves ainsi que deux enseignant(e)s recevront un prix en reconnaissance des efforts fournis au cours de l'année scolaire qui s'achève. Différents lots seront ainsi remis aux plus méritants, entre autres, des ordinateurs portables, des sacs et fournitures scolaires, des livres au programme... Au nombre des objectifs que se fixe l'ABC figure en bonne palce la préparation de l'élite congolaise aux responsabilités et aux opportunités d'un monde de plus en plus tourné vers le mérite, la compétence et la loyauté. Le tout dans le souci d'une meilleure

gouvernance. L'ABC compte à ce jour trente-trois membres dont deux d'honneur, à savoir les ministres en charge de l'Enseignement primaire et celle de la Jeunesse et éducation civique. Dans le cadre de ses objectifs, l'association voudrait mener des projets d'entrepreneuriat afin d'aider les jeunes à se prendre en charge et d'orienter une partie des revenus à l'amélioration des conditions de travail des élèves de l'école Balou-Constant, du nom de son fondateur. La première édition avait eu lieu, l'année dernière, toujours à Pointe-Noire, sous le patronage du ministre Anatole Collinet Makosso de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Par ailleurs, bien que ses missions soient saluées dans une large mesure, l'ABC manque des moyens pour mener à bien les objectifs qu'elle s'est fixés. Son engagement trouve des limites dans le financement des projets alors qu'elle veut être à la hauteur de ses défis.

Gloria Imelda Losselélé



PROMOZWAYAYO

C'est la fête du foot !!
4 séjours* en Egypte
et 5.000 autres
lots à gagner**

*1 séjour pour 2 personnes **par tirage au sort



Compose *6262#

LE RESEAU DES SMARTPHONES

PARTENARIAT

Les Etats-Unis et le Congo louent la collaboration dans la protection de la biodiversité

À l’occasion de la célébration, le 18 juin, du 25e anniversaire du parc national Nouabalé-Ndoki, l’ambassade américaine et le ministère de l’Economie forestière ont souligné les efforts de préservation consentis par les deux pays, et à travers la Wildlife conservation society (WCS).

« Les résultats de cette collaboration sont visibles dans le parc national de Nouabalé Ndoki, resté l’une des rares aires protégées d’Afrique centrale où les populations d’éléphants et de grands singes sont stables. Grâce à la formation continue des chercheurs congolais, des progrès consi-

« **Reconnaissant l’importance de ce parc, l’Unesco l’a reconnu en 2012 comme site du patrimoine mondial. Une vraie fierté pour le Congo** »,

dérables ont été réalisés en matière de recherche scientifique », a déclaré, dans son allocution, l’ambassadeur des Etats-Unis, Todd P. Haskell. Le diplomate a précisé, en outre, qu’au cours de ce quart de siècle, le gouvernement américain, à travers WCS, a travaillé en étroite collaboration avec le ministère de l’Economie forestière, « en vue d’assurer la protection de ce sanctuaire ». « Reconnaissant l’importance de ce parc, l’Unesco l’a reconnu en 2012 comme site du patrimoine mondial. Une vraie fierté pour le Congo », a-t-il estimé. Pour lui, le parc national Nouabalé-Ndoki, dont les deux pays ont célébré le vingt-cinquième anniversaire, est un modèle de gestion durable de la biodiversité. « Les investissements des Etats-Unis au Congo ont soutenu la création, en 1993, de ce parc qui emploie une grande partie des chefs de ménage de Bomassa et Makao. Il fournit aussi des services sociaux tels que les soins de

santé primaire, la scolarisation des enfants et des bourses d’études aux étudiants », a poursuivi Todd P. Haskell. Au total, le gouvernement américain a investi, selon lui, près de cent millions de dollars durant ces vingt-cinq ans pour soutenir la conservation de la biodiversité et la gestion durable des forêts au Congo. Il a soutenu que l’avenir de ce parc repose sur « la promotion de l’éco-tourisme pour la diversification de l’économie congolaise et la création d’emplois pour les jeunes ». Cependant, pour y arriver, « il sera indispensable, entre autres, de développer les infrastructures nécessaires, d’assurer la formation professionnelle des jeunes dans les métiers de tourisme, d’artisanat, et de faciliter l’obtention des visas pour des touristes étrangers », a nuancé l’ambassadeur. Le gouvernement américain, a-t-il assuré, est « toujours disponible pour accompagner le gouvernement de la Répu-

blique du Congo dans ces efforts ». « **Nécessité de fédérer les ressources et d’accentuer les efforts**» Pour la ministre de l’Economie forestière, la célébration d’un quart de siècle du parc national Nouabalé-Ndoki est un moment de succès engrangé, mais donne également l’occasion d’interpeller les acteurs en présence sur « la nécessité de fédérer les ressources nécessaires et d’accentuer les efforts en vue de réunir à très court terme les conditions optimales de mise en valeur de ce parc ». Il s’agit, dans un délai relativement court, de parachever le plans d’aménagement de cette aire protégée sans lequel les missions de conservation, de recherche et de développement de l’écotourisme et de développement local, à travers les activités génératrices de revenus, ne sauraient être au menu de façon efficace et efficiente. « La disponibilité des deux pays consiste à faciliter toute

démarche tendant au développement de ce parc », a indiqué Rosalie Matondo, appelant à faire des riverains des acteurs de la conservation. Par ailleurs, la ministre a salué les appuis multiformes que le gouvernement américain, à travers ses institutions, ne cesse d’apporter au Congo, particulièrement dans le domaine de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers et de sa biodiversité. Après avoir relevé l’importance « primordiale » que revêt le parc national Nouabalé-Ndoki, le directeur de WCS, Mark Gartely, a souligné l’implication de la population locale et autochtone dans la protection des aires protégées. La soirée liée à cette célébration a été marquée par la projection d’un film documentaire, ainsi qu’une exposition présentant des images du parc, mettant en évidence le travail et les thématiques clés traitées durant les vingt-cinq ans de collaboration et de protection du parc national Nouabalé-Ndoki. *Yvette Reine Nzaba*

AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL

(No: AON- F/01/PD-PAC/PM/2019

Fourniture de deux cent (200) Filets, soixante-quatorze (74) pirogues et autres équipements de pêche à Makoua et Okombé Département de la Cuvette

1-Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Projet de Développement de la Pêche et de l’Aquaculture Continentales (PD-PAC), et à l’intention d’utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché d’acquisition des moyens de production.
2-Le Coordonnateur National du Projet de Développement de la Pêche et de l’Aquaculture Continentales (PD-PAC), sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications en vue de fournir à Makoua et Okombé des moyens de production (Filets, pirogues, Equipements de pêche) pour les pêcheurs du Département de la Cuvette, en trois (03) lots.
-LOT 1 : deux cent (200) filets ;
-LOT 2 : équipements de pêche ;
-LOT 3 : soixante-quatorze (74) pirogues.
3-L’Appel d’Offres se déroulera conformément aux procédures d’Appel d’Offres définies dans l’Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d’éligibilité tels que définis dans le Dossier d’Appel d’Offres.
4-Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l’Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l’Aquaculture Continentales (PD-PAC) – Tél (00242) 22 2601755 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Email : pdpac.cg@gmail.com et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse indiquée ci – après du Lundi au Vendredi de 9 heures à 16 heures.
5-Les conditions minimum de qualification comprennent :
•La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative Congolaise (pour les entreprises installées sur le territoire Congolais) ;
•Avoir exécuté au moins un marché portant sur le matériel similaire au cours des trois dernières années;
•La capacité financière : l’entreprise doit être en mesure de préfinancer la totalité du coût des fournitures faisant l’objet du marché.
La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements

d’entreprises nationaux ne s’appliquera pas.
6- Le Dossier d’appel d’offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l’adresse ci-dessous contre paiement d’un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA.
La méthode de paiement sera au comptant ou par chèque certifié.
7- Les offres devront être soumises à l’adresse ci-dessous au plus tard le 23 juillet 2019 à 12 heures 00, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l’adresse mentionnée ci-dessous le 23 juillet 2019 à 13 heures à l’Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l’Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Le montant de la garantie d’offres en francs CFA ou équivalent est de 850 000 FCFA par lot.

Le pli devra porter la mention « AON - F /01/PD-PAC/PM/2019 »
Acquisition des filets, pirogues et autres équipements de pêche.
« A n’ouvrir qu’en séance publique de dépouillement »
L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
PD-PAC
« Villa Maison Blanche », derrière l’Ambassade des Etats Unis, Arrêt de bus Hôpital Blanche Gomes
Pays : CONGO,
Téléphone : (00 242) 22 2601755 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11
Adresse électronique : pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

La Coordination du PD-PAC

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle KASSA-Grâce Rebecca
Je désire être appelée désormais KAPENGA KASSA-Grâce Rebecca.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

Jean-Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Obembo, Alokoboumbou, Kiba, Ndokayo ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur frère, père et oncle, Ebandza Oboba (A-Coton), le 13 juin 2019, à Owando, dans la Cuvette. La veillée mortuaire se tient à Owando (Indanga). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



PROGRAMME DES OBSÈQUES
de Marie Joseph Kewoanou (Fothy)

- 9h30 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU);
- 10h00 : recueillement au domicile familial (n°34 rue Makoua);
- 10h30 : recueillement au n°42 rue Bacongo à Poto-Poto;
- 11h30 : recueillement à l'esplanade de la basilique Sainte-Anne;
- 12h00 : messe de requiem;
- 14h00 : départ pour le cimetière Bouka (VIP);
- 16h00 : fin de la cérémonie.



OBSÈQUES D'ALBERTINE NGUIE NGAMOYE

Jean-Aymé Mambou-Nguyé, Daniel Nkounkou, Mme Ndoyi Madeleine, les familles Nguie Opou et Joseph Gouamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur soeur et fille Albertine Nguie Ngamoye (agent des Douanes à la retraite) le 12 juin au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile du disparue, sis, n°8, rue Nana Michel, quartier Ngambio la Base / Arrêt de bus Soudure. Le programme des obsèques se présente comme suit :

Samedi 22 juin 2019
-9h30- 10h30 : recueillement au domicile ;
- 11h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Michel de Ngambio la Base ;
- 13h00 : départ pour le caveau familial, au village Nguie Opou, quartier Mont Barnier, sur la route de Mayama, non loin de la station SNE de Ntsielapou.



**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition
Tél: +242 05 532 0109
E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



 Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

APPEL À LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

Brazzaville commémore l'événement

La cérémonie évocatoire a eu lieu le 18 juin, au square De Gaulle, dans le deuxième arrondissement Baongo, sous la présidence du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, qu'accompagnait l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery.

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoï, le haut commandement militaire, les anciens combattants, le maire de la ville de Brazzaville, le directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ainsi que le personnel de l'ambassade de France au Congo ont également pris part à l'événement. Après la lecture du texte de l'appel, le chant des partisans, plusieurs gerbes de fleurs ont été déposées par les autorités civiles et militaires. La «Marseillaise» et la «Congo-laise» ont été jouées pour la circonstance, suivies de la cérémonie de remise de distinction à cinq anciens combattants congolais méritants qui ont reçu chacun la médaille de la reconnaissance de la nation. Soixante-dix-neuf ans jour pour jour après l'appel de Londres, la France et ses alliés se souviennent de ce message considéré comme le texte fondateur de la résistance française et



La cérémonie de dépôt des gerbes de fleurs par les autorités

dont le général de Gaulle demeure le symbole. Pendant que son pays se trouvait sous le joug allemand, le général de Gaulle appelait les Français à s'unir à lui et à ne pas baisser les bras. Ce qui avait permis à la France de reconquérir son territoire au

sortir de la Deuxième Guerre mondiale de 1939-1945. « Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils sont aujourd'hui. Bref, le dernier mot est-il dit ? L'espé-

rance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non, croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire

venir un jour la victoire ; car la France n'est pas seule, n'est pas seule, elle n'est pas seule (...). », lançait le général de Gaulle depuis Londres, où il s'était rendu pour solliciter l'aide de l'empire britannique.

Guillaume Ondzé

COUPE DU CONGO

Les seizièmes de finale s'annoncent décisives

Après deux phases préliminaires à élimination directe destinées aux clubs de ligue 2, la compétition va se durcir avec l'entrée en course des équipes de la ligue 1, le 21 juin.

Seize matchs seront disputés dans différents stades du pays pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe du Congo de football, édition 2019. À Brazzaville, AS Vegas sera face au Club athlétique renaissance aiglon (Cara), le 21 juin, au stade Alphonse-Massamba-Debat, avant de laisser place à la rencontre qui mettra aux prises Mankoundia FC à Tongo FC. Le lendemain, toujours au même stade, BNG s'opposera à Patronage tandis que FC Flamengo en découdra avec FC Kondzo. Le 23 juin, à la première explication, OCB affrontera l'Etoile du Congo puis Diables noirs jouera avec Dynastie FC. Le 24 juin, un seul match est prévu à Brazzaville, celui qui mettra aux prises le FC Racine à l'Interclub. À Pointe- Noire, précisément au complexe sportif de la localité, Club des jeunes et Interclub de cette ville chercheront leur qualification pour la prochaine étape en affrontant respectivement CS La Mancha et AS Cheminots, le 22 juin. La rencontre entre FC Pelerin et Niconicoyé, qui sera disputée après celle opposant Nathalys à V Club Mokanda, bouclera la phase des seizièmes de finale dans la ville océane, le 23 juin. Dans les départements du Niari et de la Bouenza, deux rencontres seront livrées le 23 juin à Dolisie. AS Gerain affrontera AC Léopards, pour le compte du Niari, puis Saint-Michel de Madingou-Carpillon, pour la Bouenza. Le même jour dans le département des Plateaux, Tout-Puissant Mystère de Gamboma jouera avec la Jeunesse sportive de Talangai. Dans la Cuvette, Real d'Owando accordera son hospitalité à Cara de Djambala au moment où le champion du Congo, AS Otho, recevra FC Leader d'Impfondo, le même 23 juin, au stade d'Owando.

Rude Ngoma (stagiaire)

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Les leaders préservent leurs avantages

L'actuelle première en séniors dames, Abo Sport, a battu CS Ekembongo le 18 juin, 52-10, tandis que Petro Sport qui mène la compétition en séniors messieurs, a pris le dessus sur Interclub, le même jour, au gymnase Nicole Oba, sur un score de 27-21.



Le match Petro Sport et Interclub

Les deux formations veulent maintenir leur leadership dans leurs catégories respectives, à sept journées de la fin de la phase aller, puis débiter avec assurance la phase retour. Abo Sport qui défend son titre (séniors dames) vise une fois de plus le podium et c'est à juste titre qu'elle ne cesse d'enchaîner les victoires depuis le début de la compétition. En effet, sur les quatre matchs joués, elle n'a enregistré aucune défaite, totalisant ainsi huit points et chipant la première place à la Direction générale de la sécurité présidentielle. De son côté Petro Sport, champion du Congo en titre version masculine, continue égale-

ment de protéger sa première place. L'équipe a joué cinq matchs sanctionnés par quatre victoires et un nul. Petro Sport a désormais neuf points. « C'est une grande satisfaction pour notre équipe puisque tout le monde a joué son rôle, y compris le public. Nous tournons déjà cette page afin de préparer les prochains matchs », a lancé l'entraîneur de cette formation, Gabriel Tchicaya. Signalons qu'avant ces deux rencontres, Caïman a étrillé Interclub2, 60-12, en séniors messieurs. Au terme de cette confrontation, Hrubesch Malonga, sociétaire de Caïman, a été élu meilleur joueur.

Rude Ngoma (stagiaire)

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Nouvel hommage à Georges Balandier

Après l'hommage I à Georges Balandier tenu en mars 2017, l'hommage II s'est attelé, le 19 juin à l'Institut français du Congo, à la restitution des actes de cette rencontre qui fera office d'un ouvrage intitulé « Retour aux «Brazzavilles noires», Hommage à Georges Balandier »

Georges Balandier a révolutionné en son temps la lecture ethnologique des situations africaines sous domination coloniale. Le second hommage à son honneur s'inscrit dans une volonté de célébrer de façon pérenne le rayonnement de l'œuvre de ce grand intellectuel, des Brazzavilles noires au tiers monde en passant par la Sorbonne.

Trois ans après sa disparition, le «retour» aux sources congolaises de ses travaux rassemblera les contributions présentées lors du colloque qui lui avait été dédié à Brazzaville en 2017, par des universitaires locaux et leurs collègues venus d'ailleurs. Une manière d'appropriation individuelle et collective de l'empreinte intellectuelle, toujours présente, de cet inoubliable «élève de l'Afrique», comme il aimait le dire.

«Retour aux «Brazzavilles noires», Hommage à Georges Balandier » est un acte important que le Congo pose dans le champ universitaire et l'échange scientifique en reconnaissance à Georges Balandier, devenu célèbre dans le monde et dans le cercle africaniste, grâce à ses deux publications : «Sociologie actuelle de l'Afrique noire» et «Sociologie des Brazzavilles noires» parues dans les années 1950. A en croire le comité d'organisation de ce colloque présidé par Henri Ossebi, « ces deux ouvrages montrent de façon significative la contribution du terrain africain à l'élaboration d'une approche nouvelle du changement social dans l'Afrique à l'époque coloniale ».

Henri Ossebi, ambassadeur de la République du Congo à l'Unesco; Monique Hirschhorn, professeur émérite en sociologie à Paris V; Régine Tchicaya-Oboa et Gyscard Gandou D'Isse-



Les officiels lors des échanges à l'Institut français du Congo à Brazzaville

ret, écrivain, sociologue et enseignant de philosophie à l'Université Marien-Ngouabi, ont particulièrement relevé lors de leurs interventions que depuis Georges Balandier, il n'est plus possible de parler de l'Afrique de la même manière, qu'après ses publications. Car, ce sociologue, ethnologue, avait montré que les sociétés sous domination coloniale n'étaient pas que des sociétés soumises ou sans histoire.

La contribution de Georges Balandier à prendre en compte

Bien au contraire, des mécanismes insoupçonnés d'expression des identités, de prise de conscience des réalités, de lutte pour la survie mais avec le souci de respecter son identité d'origine, étaient à l'épreuve et c'est d'ailleurs cela, comme l'ont stipulé les conférenciers, qui a conduit à la naissance des partis politiques, mouvements de lutte pour les indépendances jusqu'à la situation actuelle. Cet éclairage des sciences sociales, particulièrement celui de la sociologie et de l'anthropologie, par Georges Balandier, a fécondé toute une réflexion internationale sur la politique,

la culture, la religion, etc. Ainsi, à travers ce colloque, il est souhaité que la relève prenne en compte cette contribution de Balandier, capable de susciter des vocations en sciences sociales en vue d'éclairer les pouvoirs politiques en réponse réelle aux préoccupations actuelles des sociétés.

Rédigé par Henri Ossebi, Régine Tchicaya-Oboa, Raoul Goyendzi, sous la direction de Monique Hirschhorn « Retour aux « Brazzavilles noires», Hommage à Georges Balandier » paraîtra aux éditions L'Harmattan, d'ici à octobre.

Notons que le second hommage à Georges Balandier, au Congo, avait débuté le 18 juin par le dévoilement de la plaque débaptisant l'avenue Orsy, qui part du rond-point Poto-Poto à la Tour Nabemba, avenue Georges-Balandier. Cet événement s'était tenu en présence de Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, Anatole Colinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et de biens d'autres personnalités.

Merveille Atipo (stagiaire)

Le sociologue honoré par la commune de Brazzaville

Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a dévoilé, le 18 juin à Brazzaville, en présence de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, et de l'ambassadeur du Congo à l'Unesco, Henri Ossebi, la plaque d'immatriculation de l'avenue débaptisée Georges-Balandier, ex-avenue Orsi.

La débaptisation de l'avenue qui part du rond-point Poto-Poto (dans le troisième arrondissement) pour le Trésor public, en passant par le rond-point de l'ex-Monoprix, fait suite à une récente délibération lors d'une des sessions ordinaires du Conseil départemental et municipal de Brazzaville.

Le sociologue et ethnologue français, Georges Balandier, né le 21 décembre 1920 à Aillewillers-et-Lyaumont (Haute-Saône) est mort le 5 octobre 2016 à Paris. Dans le cadre des mutations du monde contemporain, il a mené plusieurs travaux anthropologiques, démocratiques sur l'instauration des valeurs sociales.

L'acte posé par l'assemblée locale de Brazzaville est une reconnaissance de ses travaux à l'égard de l'Afrique, en général, et du Congo, en particulier, et renforce la coopération franco-congolaise. « J'y vois un triple symbole, l'hommage rendu au sociologue (...), l'importance reconnue à l'auteur de l'ouvrage «L'Afrique ambiguë» (...) et l'amitié entre la France et le Congo...Une amitié solide et profonde pour les peuples africains...L'hommage qui est rendu permettra de relancer dans la ligne de partenariat avec le Congo, les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur », a indiqué l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery. Le diplomate a également cité l'étude du sociologue et ethnologue sur les quartiers ouest de Brazzaville ainsi que son texte de sociologie sur la situation coloniale.

Pour sa part, l'ambassadeur du Congo à l'Unesco a rappelé le parcours africain et l'exigence intellectuelle de l'illustre disparu. « Il est passé par Dakar, la Mauritanie, la Guinée et a atterri à Brazzaville en 1948. À partir de Georges Balandier, il n'était plus possible de parler de l'Afrique dans les mêmes termes que par le passé. En 1952, il boucle le manuel de sociologie de l'Afrique noire. Tout ce qui passe par Brazzaville est un symbole fort : le changement social... Il a ouvert l'institut d'études Centrafricaines en sciences sociales... », a reconnu Henri Ossebi.

Signalons que Georges Balandier rappelait, entre autres, qu' : « Aucune société n'échappe à la nécessité de se produire elle-même sans répit, sous la contrainte de sa propre imperfection et de l'évènement ».

Mort à l'âge de 95 ans, il a occupé d'importantes positions institutionnelles dans le champ français de la recherche en sciences sociales au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

Fortuné Ibara

ZONE CÉMAC

Seid Mbodou déplore le retard accusé par la sous-région

L'ambassadeur du Tchad au Congo a fait part de sa préoccupation, le 19 juin à Brazzaville, à l'issue d'un entretien qu'il a eu avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Les échanges entre le président de la chambre basse du parlement et le diplomate tchadien ont porté essentiellement sur des grandes questions touchant aussi bien l'intérêt des deux pays que celui de la sous-région tout entière. Le but étant de vouloir que cette zone avance et s'épanouisse comme d'autres espaces communautaires africains.

« Nous avons eu un entretien très fructueux avec le président de l'Assemblée nationale, concernant non seulement les deux pays, mais l'Afrique centrale tout entière, parce que nous voulons dynamiser nos relations au niveau de la zone Cémac. Car l'Afrique centrale est très en retard en matière de coopération, par rapport à d'autres sous-région », a indiqué l'ambassadeur du Tchad au Congo. En premier, les deux personnalités ont débattu du sempiternel problème de la non effectivité

de l'intégration au niveau de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Sur la question, Isidore Mvouba et son interlocu-

teur ont dénoncé, par exemple, le manque d'une compagnie aérienne pouvant desservir toute la zone Cémac ainsi que l'absence de vol direct entre les

Etats membres.

« En Afrique centrale, par exemple, nous n'avons aucune compagnie aérienne, c'est un vrai problème qu'il

faillie régler. La zone Cémac doit aller de l'avant ; à cet effet, nous devons harmoniser notre politique afin de permettre à la population de bien vivre », a souligné Seid Mbodou.

Au plan sécuritaire, le président de l'Assemblée nationale et le diplomate tchadien ont relevé la nécessité, pour les Etats, d'unir leurs efforts afin de bien sécuriser l'espace communautaire contre l'expansion du terrorisme. Allusion faite aux extrémistes de Boko Haram qui continuent de semer la terreur dans quelques parties de l'Afrique. « Aujourd'hui, le Nigeria, le Cameroun, le Niger et le Tchad n'arrivent pas à éradiquer la secte Boko Haram. J'ai dit au président de l'Assemblée qu'il faille que nous harmonisions nos actions pour combattre ce terrorisme afin que la sécurité règne dans nos pays », a renchéri l'ambassadeur du Tchad.

Firmin Oyé



Isidore Mvouba (à droite), s'entretenant avec l'ambassadeur du Tchad, le 19 juin/Photo Sylvestre